



Montrouge, le 3 octobre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRÉQUENCES TNT

TDF APPELLE L'ARCOM À AGIR SANS DÉLAI POUR MODERNISER LA TNT

Le 19 septembre 2025, l'Arcom a annoncé un report de l'attribution des ressources TNT disponibles. L'Arcom avait déjà décidé, en 2024, de ne pas attribuer la totalité des fréquences faisant l'objet de l'appel à candidatures¹.

TDF exprime son inquiétude face au report de la procédure et demande à l'Arcom d'agir sans délai pour relancer le processus de modernisation de la Télévision Numérique Terrestre (TNT), attendu par l'ensemble du secteur et des téléspectateurs.

Depuis plus de trois ans, les acteurs du secteur, en particulier TDF, œuvrent à la modernisation de la plateforme TNT selon une feuille de route établie et partagée avec l'Arcom et les pouvoirs publics. Des dispositions promouvant la modernisation ont d'ailleurs été inscrites par le Sénat en juin 2023 dans le cadre de l'adoption de la proposition de loi du sénateur Lafon relative à la réforme de l'audiovisuel public et à la souveraineté audiovisuelle.

Les téléspectateurs ont eux aussi plébiscité les expérimentations menées avec France Télévisions pour la diffusion en Ultra Haute Définition (UHD / 4K) des Jeux Olympiques de Paris 2024, qui ont démontré la faisabilité et la pertinence de cette modernisation.

Moderniser la TNT en UHD pour tous les Français s'inscrit dans la mission de l'Arcom qui est de leur offrir un service gratuit de télévision hertzienne de la plus haute qualité, innovant et compétitif par rapport aux plateformes en ligne. Pour environ 10 millions² de Français, la TNT demeure le seul mode de réception de la télévision.

La plateforme hertzienne est le socle de la politique audiovisuelle française. Accessible partout sur le territoire, sobre en énergie et ouverte à tous gratuitement, vecteur de lien social indispensable, la TNT garantit la diversité culturelle et le pluralisme de l'information. Dans un contexte marqué par la désinformation en ligne et les incertitudes géopolitiques, elle constitue une plateforme fiable et souveraine qui garantit un accès universel à des contenus vérifiés et diversifiés.

¹ Appel à candidatures dont l'objet était d'attribuer 15 autorisations de chaînes qui expiraient en 2025

² Source Arcom, Etudes Tendances Audio-Vidéo 2025.

En reportant l'attribution des fréquences disponibles, l'Arcom prive la filière et les téléspectateurs de l'opportunité de moderniser la TNT en UHD / 4K.

La décision de l'Arcom intervient alors que le retrait, fin 2024, des chaînes payantes du Groupe Canal+, a libéré des fréquences pour déployer la modernisation à grande échelle.

L'Arcom laisse ainsi passer cette opportunité et ne tient pas compte des travaux engagés depuis plus de trois ans. Lors des consultations publiques qu'elle a organisées, en juillet 2023 puis en avril 2025, à la suite de l'injonction du Conseil d'État, plusieurs éditeurs et diffuseurs ont marqué leur intérêt pour ce projet. De plus, pour soutenir la généralisation de l'UHD sur la TNT, TDF a proposé aux acteurs du secteur une tarification attractive, qui a été présentée à l'Arcom.

TDF appelle l'Arcom à revoir sa position et à lancer rapidement un appel à candidatures pour moderniser la TNT. En parallèle, TDF explorera avec ses partenaires toutes les actions possibles afin que cette modernisation, essentielle pour les Français, devienne une réalité.

À propos de TDF

Opérateur d'infrastructures neutre et ouvert, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. Que ce soit pour la diffusion audiovisuelle, la couverture Très Haut Débit mobile et les réseaux, TDF apporte à ses clients une expertise métier, un mix technologique unique et innovant ainsi qu'une proximité territoriale de premier plan. Dans un univers chaque jour plus connecté, TDF permet depuis cinquante ans, aux télécoms et aux médias, grâce à son parc de 8 800 sites commercialisés, de relier partout, plus vite, les territoires et les Français. www.tdf.fr

Contact presse TDF - Pauline Mauger

Tél. : 07 70 01 18 27 - Courriel : pauline.mauger@tdf.fr